



MINISTÈRE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET MÉTIERS

Project ACQF-II
Visitez le website :
www.acqf.africa



DÉVELOPPER LE CADRE NATIONAL DES QUALIFICATIONS ET DES CERTIFICATIONS (CNQC)

de la République Démocratique du Congo

RAPPORT

Atelier de formation et de dialogue

Kinshasa, 05-06 mars 2024

Hôtel MEMLING

1. Introduction

Le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers (MFPM) a organisé, en date de 05 et 06 mars 2024, avec l'appui technique de l'ACQF-II, un premier atelier à Kinshasa dédié au développement du Cadre National des Qualifications et Certifications (CNQC) de la République Démocratique du Congo.

African Continental Qualifications Framework (ACQF-II) est un projet géré en partenariat entre l'Union Africaine (UA) et l'Union Européenne, en collaboration avec les pays et régions de l'UA, et opérationnel de 2023 à la fin 2026. La RD Congo est un des 12 pays prioritaires de l'ACQF-II. Le website de l'ACQF offre toutes les informations et références importantes sur les activités du projet : www.acqf.africa.

2. Opportunité

La réalisation de cet atelier en ce moment spécifique est stratégique pour le passage à la phase de mise en place effective de l'Autorité Congolaise de Régulation des Certifications et Qualifications Professionnelles (ACRCQP), dont la création a été ordonnée par la signature du Décret N° 23/120 du 23/11/2023 de **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Jean Michel SAMA LUKONDE, Chef du Gouvernement**.

L'opérationnalisation de l'ACRCQP est fondamentale et urgente au regard des priorités attribuées à la croissance de l'emploi et à l'amélioration des compétences professionnelles. La mise en place de l'équipe de gestion et de principales ressources de l'Autorité est très importante pour que la RD Congo puisse se positionner comme pays partenaire robuste dans le contexte de l'agenda du Cadre Continental Africain des Certifications de l'UA.

En effet, cette opérationnalisation est attendue avec grand intérêt par les autres Autorités de Certification des pays africains partenaires dans le contexte de l'UA (ACQF) et de la SADC, notamment pour l'organisation de la première rencontre continentale de toutes les Autorités de Certification, prévue à Kinshasa au mois de juin 2024.

3. Objectifs

Le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers a convié les experts (cfr. listes en annexe) à cet atelier à travailler en harmonie et dans un esprit de partenariat, visant à :

- Appréhender et réfléchir sur les expériences mondiales de développement, mise en œuvre et impacts des CNQC /CNC ;
- Découvrir et s'accorder sur un langage commun des concepts, principes, objectifs, portée et instruments de mise en œuvre du CNQC ;
- Dialoguer et construire ensemble les grandes orientations, objectifs, portée et éléments de feuille de route pour le CNQC de la RDC.

4. Participation des acteurs

En accord avec les pratiques mondiales, le dialogue et l'analyse pour la construction du CNQC se veulent participatifs et inclusifs de différentes parties prenantes, autant dans le secteur public que privé. Cet atelier a bénéficié de la participation des représentants de la plupart des ministères et institutions ayant un rôle et une compétence en matière de développement ainsi que de mise en œuvre des programmes de formation et d'éducation, et de réglementation des diplômes et certificats de tous les niveaux.

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC) y a pris une part active, vu son rôle en amont et en aval dans la chaîne de valeur du développement des certifications du pays. Cet atelier a été facilité par l'équipe de deux experts internationaux du projet ACQF-II, qui ont dispensé une formation sur un certain nombre de module autour du développement de CNQC. Le programme de l'atelier s'est basé sur une démarche participative qui a stimulé un dialogue efficace entre les parties prenantes et mené à la formulation des propositions fort pertinentes pour le passage à l'élaboration du Document conceptuel du CNQC de la RDC.

5. Principaux résultats

I. Formation - Introduction aux thèmes essentiels du domaine « CNQC »

- a. Une journée de formation facilitée par les deux experts internationaux du projet ACQF-II.
- b. Thèmes essentiels de la formation : les concepts, bénéfices, valeur ajoutée, gouvernance et expériences concrètes africaines et mondiales des Cadres Nationaux de Certifications, outils pour la gestion et le développement des certifications professionnelles, validation des acquis de l'expérience (VAE).

II. Débat entre les parties prenantes nationales

- a. Le débat a été structuré en groupes de travail, et guidé par des questions spécifiques servant à systématiser les idées, propositions et l'élaboration des orientations pour le Document conceptuel du CNQC de la RDC.
- b. Les groupes de travail ont exploité les thèmes et élaboré des propositions valables sur les axes essentiels du futur CNQC, notamment : la vision et les objectifs ; la portée et le champ d'application ; la communication et la sensibilisation des groupes cibles et utilisateurs ; la structure et les descripteurs de niveaux ; les composantes et les outils de mise en œuvre.

III. Les propositions pour le CNQC

a. Vision du CNQC

Le CNQC contribuera à renforcer les compétences et les certifications pour l'essor socio-économique du pays, par la modernisation de l'apprentissage tout au long de la vie, l'inclusion sociale par l'emploi productif et décent, la mobilité des apprenants et des travailleurs, la transparence, la comparabilité et la reconnaissance des certifications de tous sous-secteurs et à tous les niveaux. Le CNQC perfectionnera la cohérence et la clarté des certifications et des qualifications, contribuant ainsi à résoudre le problème épineux de la disparité des titres et de qualité dans la formation.

Le CNQC suscitera une synergie sociale à travers un dialogue permanent avec toutes les couches de la population (partenaires économiques, sociaux, professionnels, financiers, éducatifs, administratifs, les entités territoriales décentralisées, les entités territoriales déconcentrées, etc.).

La vision peut se décliner en grands clusters :

- VISION POLITIQUE : les acteurs politiques dirigeants devront s'impliquer pour rendre effective l'inclusion sociale. Tout le monde devra avoir droit à la formation et à apprendre dans son environnement ; ils devront aussi réunifier l'enseignement et la formation techniques et professionnels, tel qu'inscrit dans la Stratégie Continentale de l'Éducation (CESA) de l'Union Africaine et la Convention Internationale de l'Enseignement Techniques et Professionnels de l'UNESCO ;
- VISION SOCIO-CULTURELLE : utilisation effective des 4 langues nationales dans la formation et l'éducation ; changement des mentalités, relèvement du niveau de la formation professionnelle ;
- VISION SCIENTIFIQUE : identification des métiers innovants ; ouverture permanente à l'Innovation des compétences ; modernisation du matériel didactique dans la formation ;
- VISION ECONOMIQUE : adéquation formation - emploi.

b. Objectifs spécifiques du CNQC

- Intégrer et coordonner les sous-systèmes nationaux de certifications et améliorer la transparence, l'accessibilité, la graduation et la qualité des certifications au regard du marché du travail et de la société civile ;
- Développer et classifier les certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux déterminés d'apprentissage et de formation ;
- Promouvoir l'intégration des sous-secteurs éducation-formation ;
- Faciliter la reconnaissance des diplômes et certificats, la mobilité des apprenants et des formateurs ;
- Rendre visible les certifications et les qualifications en RD Congo ;
- Aligner les qualifications ;
- Enrayer la disparité des titres ;
- Harmoniser les contenus des formations ;
- Contribuer à la création d'une stratégie sectorielle de la formation ;
- Devenir compétitifs en interne et à l'extérieur ;
- Promouvoir la mobilité des certifiés et des diplômés ;
- Comparabilité en interne et à l'extérieur ;
- Promouvoir le partenariat avec les autres CNQC ;
- Promouvoir l'assurance qualité par une évaluation périodique du CNQC ;

- S'arrimer aux cadres régionaux et mondiaux de certification et de qualification.

c. Communication et sensibilisation

La réussite et l'efficacité du CNQC dépendront de son appropriation et de son application par tous les acteurs et institutions du système d'éducation et formation en RD Congo. Les populations cibles devront comprendre les bénéfices et les services du CNQC par une campagne de communication efficace (tous les moyens devront être exploités).

L'on devra aussi veiller à digitaliser le CNQC au moyen d'une base de données numérique et Développer les plateformes numériques. Capitaliser l'existence **de la Cité des Métiers** de Kinshasa et de ses représentations provinciales.

d. Portée du CNQC

- En accord avec les politiques nationales et les tendances mondiales, le CNQC aura une portée ample, transversale et inclusive. C'est une condition essentielle pour atteindre la vision et les objectifs du CNQC, notamment l'impératif de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'adaptabilité aux grandes transformations (numérisation, écologisation, technologies, inclusion). Toute certification (à tous les niveaux) bénéficiera de services, d'outils de qualité et de transparence du CNQC.
- Dans ce contexte, le CNQC et son Autorité (ACRCQP) facilitera la synergie entre tous les ministères intéressés, les partenaires socio-économiques et la société civile.

e. Descripteurs des niveaux

- Les groupes de travail ont élaboré une première proposition d'un cadre à 8 niveaux de qualification. Cette proposition est en phase avec l'actuelle structure des certifications et permettra d'héberger aussi les innovations et nouvelles typologies de certifications exigées par le marché de l'emploi, y compris les micro-certifications.
- Les descripteurs des niveaux seront conçus en tenant compte du contexte national et les tendances de développement du capital humain ; ils auront aussi une référence aux expériences et concepts mondialement reconnus.

Les groupes de travail ont recommandé les domaines des descripteurs suivants : savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité.

f. Principes du CNQC

- Ouverture à l'innovation, nouveaux types de certifications et apprentissage ;
- Promotion et appui au développement de métiers émergents et des nouvelles compétences requises pour l'économie verte et bleue ;
- Numérisation des métiers et d'autres tendances émanant de nouveaux paradigmes sociaux, l'intelligence artificielle (IA), et les nouvelles technologies.

Fait à Kinshasa, le 07 mars 2024

Antoinette KIPULU KABENGA